



MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE
CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA
MONTAGNE
 1 route de Tronchine – BP 51
 74230 Thônes
 Tel : 04 50 02 00 79 – fax : 04 50 02 05 11
www.cfmm.fr - mfr.cfmm@mfr.asso.fr



ANNEE 2025-2026

FRAIS SCOLARITE/HEBERGEMENT/RESTAURATION / FORMATIONS SPORTIVES

2^{ème} Année BTSA Gestion et Protection de la Nature

Les frais de formation de vos enfants s'élèvent pour l'année scolaire à :

SCOLARITE	62 € / semaine (21.6 semaines)
DEMI-PENSION	50 € / semaine (21.6 semaines)
EXTERNAT (Utilisation/entretien locaux)	5 € / semaine (21.6 semaines)
COTISATION Association	100 € / an

	DEMI-PENSION	EXTERNAT
Coût annuel prévisionnel <u>hors formations sportives</u>	2519.20 €	1547.20 €

A ce coût, s'ajoute le coût des formations sportives OBLIGATOIRES selon votre choix : 1 seul choix possible, ENGAGEMENT SUR 2 ANS

Randonnée + Ski alpin	Escalade + Ski alpin	Randonnée + Ski de fond	Escalade + Ski de fond	Randonnée à l'année	Escalade à l'année
1075 €	1471 €	1346 €	1307 € **	783 €	1555 €

* Coût proportionnel au nombre de sortie dans les disciplines sportives.

** Réduction exceptionnelle de 25%

L'échéancier de paiement est effectué en début d'année et le règlement s'échelonne sur 10 mois :

- Des arrhes sont versées à l'inscription (environ 1/10^{ème} du montant total)
- 9 prélèvements seront ensuite effectués le 10 de chaque mois depuis le 10 OCTOBRE jusqu'au 10 JUIN.

Vous pouvez obtenir des bourses selon vos revenus, celles-ci sont accordées par l'Etat après étude de votre dossier. Une 10^{ème} échéance en juillet peut être mise en place sur demande.

Vous pouvez obtenir des bourses selon vos revenus, celles-ci sont accordées par l'Etat après étude de votre dossier.

TRANSPORT : Une navette est mise en place les lundis et vendredi entre Thônes et Annecy. Pour information, le prix forfaitaire pour l'année scolaire 2025-2026 est fixé à 168 € pour l'aller-retour et 84 € pour 1 trajet aller ou retour.

FORMATIONS OPTIONNELLES : La FGCMEESM (ex Tronc Commun), les PSE1 et PSE2, les mises à niveau pour les tests techniques de ski, le BNSSA pourront vous être proposées. Suite à inscription, non obligatoire, elles seront facturées en plus des coûts ci-dessus selon les tarifs en vigueur.



SIRET 328 037 247 00017 – Code NAF : 8532 Z
 Organisme de formation 82 74 00 229 74 – Association Loi 1901